

Air'Control

TRAITEMENT DES ODEURS



Innovation Technical
Chemical Concept

DESTRUCTEUR D'ODEURS

PARFUM FLEUR D'EAU



- > **NEUTRALISE ET ABSORBE LES ODEURS DÉSAGRÉABLES**
- > **SANS RETOMBÉE HUMIDE**
- > **PUISSANT ET DISCRET**



INFORMATIONS LOGISTIQUES

Référence.....	AE202750
Contenu.....	destructeur d'odeurs
EAN 13.....	3 770 000 367 959
UV.....	aérosol 1000 / 750 ml
PCB.....	colis de 6 aérosols
120 PCB / Pal.....	4 couches de 30 colis
Dimensions boîtier (mm) : d x h.....	65 x 300
Dimensions colis (cm) : L x l x h.....	20,5 x 13,8 x 34,6
Poids net.....	3,26 kg
Poids brut.....	4,20 kg
Soumis à TGAP.....	non



CARACTÉRISTIQUES

Aspect.....	liquide fluide
Couleur.....	incolor
Densité.....	0,82 ± 0,02
Odeur.....	fleurie
Composition.....	solvants, destructeur d'odeurs, parfum de synthèse
Gaz propulseur.....	butane / propane
Réglementation (CE) n°1272/2008 CLP.....	GHS02/GHS07
Stockage.....	hors gel et forte chaleur
Matériau emballage.....	acier recyclable

APPLICATIONS

- Désodorisant destructeur d'odeurs et diffuseur de parfum d'ambiance qui élimine les mauvaises odeurs persistantes
- Idéal en collectivité dans tous les locaux : sanitaires, toilettes, salle de bains, salles de restaurant, cuisines, réfectoires, hôtels, bureaux, salles d'attente, écoles, ...

AVANTAGES

- Neutralise toutes les mauvaises odeurs tout en parfumant délicatement
- Absorbe, neutralise et détruit les odeurs les plus tenaces sans les masquer
- Pulvérisation sèche et sans aucune retombée grâce à ses solvants haute pureté à évaporation rapide
- Action rapide, permet de traiter de gros volumes rapidement
- Parfum agréable et délicat

MODE ET DOSES D'EMPLOI

- Agiter l'aérosol avant emploi
- Pulvériser dans la pièce en dirigeant le spray vers le haut
- Pulvériser environ 2 secondes pour 60 m³
- Renouveler l'opération si les odeurs persistent

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Produit à usage professionnel, consulter la Fiche de Donnée de Sécurité disponible sur simple de demande.

RÉGLEMENTATION

- Règlement CE 1272/2008 relatif à la classification et à l'emballage des substances et des mélanges.
- Arrêté du 23 mars 2010 relatif à la prévention des risques résultant de l'usage des générateurs d'aérosol.
- Règlement CE 1907/2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques ainsi que les restrictions applicables à ces substances.

A.202

INNOVATION TECHNICAL CHEMICAL CONCEPT

20, CHEMIN LOUIS CHIRPAZ - 69130 ECULLY - (F) FRANCE
TÉL. +33.(0)4.72.54.91.94 - EMAIL : CONTACT@IT2C-SAS.COM